

OF 23-24 Nov 2019

8 Loire-Atlantique

Syndicats et patrons se forment ensemble à la négociation

Des représentants syndicaux et patronaux ont suivi la même formation durant deux jours à Nantes... pour apprendre à dialoguer. Une volonté de l'État.

Entretien

Jean-Édouard Robiou du Pont, avocat, médiateur et formateur et Agnès Le Bot, consultante en relations sociales, ex-secrétaire confédérale CGT, ont suivi la même formation sur le dialogue social.

Réunir dans une même formation, des patrons et des syndicalistes, une gageure ?

Jean-Édouard Robiou du Pont. Allier une ex-cégétiste à mon nom à particule avec ma fibre patronale, c'est déjà du dialogue social. Cela a détendu l'atmosphère. Au début, les participants étaient dans l'expectative, chacun restant sur son quant à soi, pas forcément enthousiaste, mais curieux.

Agnès Le Bot. Ils ont l'habitude de se confronter. Mais ils ont manifesté assez vite la volonté de comprendre l'autre et d'arriver à négocier.

Qui vous a missionné ?

Jean-Édouard Robiou du Pont. Cette formation est organisée par la Direccte (1). À la suite des ordonnances Macron, le gouvernement a demandé à l'Institut national du travail de l'emploi et de la formation professionnelle d'établir un cadre pour former les représentants au dialogue social. Pendant ces deux jours, à Nantes, l'idée est de les faire goûter à ce dialogue et d'acquérir des outils adaptés aux entreprises de moins de 50 salariés.

Qui est venu ?

Jean-Édouard Robiou du Pont. Des membres des observatoires départementaux du dialogue social des Pays de la Loire. Étaient présents cinq représentants d'entreprises, toutes organisations patronales confondues. Et une dizaine de représentants



Agnès Le Bot, ex-cégétiste et Jean-Édouard Robiou du Pont, avocat à la fibre patronale, ont animé une formation sur le dialogue social.

PHOTO: OUEST-FRANCE

syndicaux, sauf la CGT. Les employeurs étaient moins nombreux, peut-être moins intéressés.

Avec le climat social actuel, la médiation a-t-elle un intérêt ?

Jean-Édouard Robiou du Pont. Les relations dans le monde du travail sont encore très tendues. Mais quand on abandonne des postures, qu'elles soient patronales ou syndicales, on peut réduire les tensions et dialoguer. L'intérêt de cette formation, qui peut aussi être menée au

sein des entreprises, est de comprendre qu'il existe des méthodes pour surmonter des intérêts contradictoires.

Agnès Le Bot. Avec une grande modestie, ces formations peuvent aider les acteurs. Mais nous vivons actuellement des situations de tension, de repli sur soi. Quand il ressort que la mise en place du Comité social et économique (2) tire vers le bas le nombre de représentants syndicaux, c'est peu propice au débat. Actuellement, je suis plutôt inquiète

sur l'évolution du dialogue social dans l'entreprise.

Recueilli par Marylise COURAU

(1) La Direction des entreprises, de concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi.

(2) Le Comité social et économique (CSE) remplace les représentants élus du personnel dans l'entreprise fusionne l'ensemble des instances représentatives du personnel.